

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur-e ordinaire d'histoire contemporaine (100%)

Caractéristique du poste : la personne candidate doit être titulaire d'un doctorat en histoire et d'un dossier de publications de haut niveau. Elle devra être en mesure d'enseigner aux niveaux du Bachelor et du Master en histoire et en sciences historiques, dans des cours ex-cathedra comme dans des séminaires, et accompagner des travaux méthodologiques et empiriques aux niveaux du Bachelor et du Master. Elle devra assurer le cours d'introduction à l'histoire contemporaine. Le domaine de recherche est l'histoire économique et sociale XIXe-XXe siècles, avec un intérêt marqué pour l'histoire suisse.

Exigences : la personne candidate doit posséder de solides compétences en matière d'enseignement, de recherche et d'administration. La langue d'enseignement est le français. Les non-francophones doivent être en mesure d'enseigner en français après une période de deux ans. Il est également souhaité que le ou la candidat-e puisse faire preuve d'une connaissance au moins passive de l'allemand.

Rattachement : le professeur ou la professeure sera rattaché-e à l'Institut d'histoire en Faculté des lettres et sciences humaines. Il-elle travaillera en collaboration avec les collaborateurs-trices déjà présents sur place (un directeur de recherche et un maître d'enseignement et de recherche).

Enseignement : sept heures hebdomadaires à répartir entre le Bachelor et le Master. Il est attendu que la personne candidate puisse enseigner aux niveaux du Bachelor et du Master en histoire dans des cours ex-cathedra comme dans des séminaires. Elle devra accompagner des travaux méthodologiques et empiriques aux niveaux du Bachelor et du Master.

Encadrement : participation à l'encadrement des étudiant-e-s et des collaborateurs scientifiques ; direction de mémoires de Master et de thèses de doctorat.

Recherche : développement de recherches personnelles; participation aux recherches et aux activités de l'Institut et de la Maison des Sciences Historique. Les recherches de la personne candidate devront s'inscrire dans le domaine de l'histoire économique et sociale de l'Europe contemporaine (XIXe-XXe siècles), avec un intérêt pour l'histoire suisse. Le développement de travaux dans l'un ou plusieurs des axes suivants constituerait un atout :

- histoire des entreprises ; histoire économique ; histoire de l'innovation ;
- histoire des mouvements sociaux et des mutations sociales ;
- histoire des mobilités (professionnelles et de loisir), histoire des migrations.

Pour des raisons de suivi des étudiants (mémoires de Master) et de collaborations préexistantes, la personne candidate devra être en mesure de poursuivre les collaborations existantes en dehors de l'institut d'histoire, notamment avec la Maison des Sciences historiques, le NCCR *On the Move* et la Maison d'analyse des processus sociaux. Il/elle devra aussi poursuivre les collaborations extérieures à l'UniNe et en créer des nouvelles.

Administration : participation à l'administration de l'Institut d'histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi qu'aux autres tâches facultaires. La personne candidate devra pouvoir assumer des responsabilités administratives dans l'Institut. Le partage du poste (job sharing) n'est pas envisageable.

Dotation d'assistant : poste 100%.

Dotation de secrétariat : accès à des services de secrétariat.

Nomination : le professeur ou la professeure est nommé-e d'abord pour une durée de quatre ans, éventuellement prolongée de deux ans. Après cette période, la confirmation de la nomination pour une durée indéterminée se fait sur la base d'une évaluation. Le professeur ou la professeure est soumis-e à une procédure d'évaluation tous les six ans.

Traitement : voir le site Internet UniNE, <https://www.unine.ch/rh>.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018 ou à convenir.

Délai d'envoi de la candidature : 12 janvier 2018.

Candidature : la candidature est à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH-HistCont) sous la forme d'un seul fichier pdf, incluant une lettre de motivation, un curriculum détaillé, décrivant les activités d'enseignement et de recherche, une liste des publications, la copie des titres obtenus ainsi qu'une liste d'experts capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat ou de la candidate. La personne candidate exposera (en 3 pages max) ses intérêts en matière d'enseignement et de recherche, sa vision scientifique du domaine ainsi que les projets qu'elle prévoit de développer à Neuchâtel. Ne pas envoyer de publications pour le moment, elles seront demandées par la suite.

Renseignement : d'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du président du comité de recrutement, prof. Olivier Christin (olivier.christin@unine.ch) ou du doyen de la Faculté (doyen.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la Faculté : <https://www.unine.ch/histoire/home.html>.

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.